

L'ORDINATION AU MINISTÈRE DES
TRANSPORTSQuestion n° 1965—**M. Robinson:**

1. Utilise-t-on un ordinateur au ministère des Transports et, dans l'affirmative, dans quelle mesure?
2. Programme-t-on l'ordinateur 24 heures par jour et, sinon, pour quelle raison?
3. Combien d'heures compte-t-on utiliser l'ordinateur?
4. Quel a été le coût annuel des services d'ordinateur de 1960 à 1970 inclusivement?
5. Combien de programmes sont en cours de préparation pour l'ordinateur et quel sera l'effet de chacun sur l'efficacité du Ministère?

M. Gérard Loiseau (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. Le ministère des Transports utilise 12 ordinateurs pour ces opérations. L'utilisation moyenne est de 77.5 p. 100.

2. Les ordinateurs qui fonctionnent en temps réel (c.-à-d. pour le contrôle de la circulation aérienne et maritime) sont programmés 24 heures par jour. Ceux qui servent à la recherche ou aux affaires sont utilisés à des degrés variés. L'augmentation des travaux de développement augmentera également la charge actuelle de travail et amènera l'utilisation de ces ordinateurs à 24 heures par jour.

3. Le ministère se propose d'utiliser pleinement 100 p. 100 des heures d'ordinateur disponibles.

4. De 1960 à 1970, le coût annuel des services d'ordinateur du ministère s'établit comme suit: Avant 1960-1962, il n'y avait pas de matériel électronique; 1962-1963, \$850,000; 1963-1964, \$910,000; 1964-1965, \$1,165,000; 1965-1966, \$1,438,000; 1966-1967, \$1,700,000; 1967-1968, \$1,951,300; 1968-1969, \$2,730,800; 1969-1970, \$2,932,000; 1970-1971, \$3,100,000.

5. Outre le traitement normal des données, le ministère des Transports a besoin d'ordinateurs pour le contrôle de ses opérations journalières. Leur utilisation dans le domaine du contrôle de la circulation aérienne et maritime, la simulation et les prévisions atmosphériques par la Direction de la météorologie fournit des renseignements et des réponses sans lesquelles il ne serait pas possible, pour ces secteurs opérationnels, d'atteindre leurs objectifs à long terme. A l'heure actuelle on utilise les ordinateurs du ministère des Transports dans quelque 45 grands programmes. Dans chaque domaine particulier, on utilise les ordinateurs pour améliorer le rendement dans chaque secteur du ministère des Transports pour permettre à ces secteurs de mieux atteindre les objectifs de leurs programmes respectifs en leur fournissant des réponses rapides et une meilleure source de renseignements, de sorte que le personnel directeur, aussi bien aux postes

d'organisation qu'aux postes d'exécution, puisse prendre les mesures appropriées.

L'ORDINATION AU MINISTÈRE DES
TRAVAUX PUBLICSQuestion n° 1967—**M. Robinson:**

1. Le ministère des Travaux publics est-il équipé d'un matériel de traitement automatique de l'information et, dans l'affirmative, depuis quand?
2. Quel en a été le coût initial?
3. Combien, estime-t-on, coûtera par année le traitement de l'information au Ministère?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): 1. Non.

2. Sans objet.
3. \$215,000.

NOMINATION DE L'HONORABLE JUGE
HARRY WILLIAMSQuestion n° 1968—**M. Godin:**

1. Quel est le salaire de l'honorable juge Harry Williams?
2. En quelle année a-t-il été nommé à ce poste?

L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice): 1 et 2. Il n'existe aucun juge connu sous le nom de l'honorable juge Harry Williams dont la nomination aurait été approuvée par le gouvernement fédéral.

PARCS NATIONAUX—NOMBRE DES DISTRIBU-
TRICES AUTOMATIQUES DE PERMISQuestion n° 1971—**M. Mazankowski:**

1. Combien de distributrices automatiques de permis a-t-on placées dans les parcs nationaux du Canada?
2. Où sont-elles situées?
3. Quel a été le coût initial de chaque distributrice?
4. Quel a été le prix d'achat total des distributrices?
5. Le gouvernement a-t-il l'intention d'utiliser ces distributrices en permanence et, dans la négative, pour quelles raisons?
6. Quand prendra-t-on une décision sur l'utilisation permanente des distributrices automatiques de permis?
7. Qui sont le fournisseur et le fabricant de ces distributrices?

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Cinq.

2. Dans cinq terrains de camping, au parc national de Jasper.

3. \$900.
4. \$4,500.

5. Les machines ne sont installées qu'à titre expérimental. Si elles donnent un rendement satisfaisant, elles seront installées en permanence.

6. Peut-être à l'automne de 1970.

7. Le fournisseur est la société *Kodiak Parking Services Ltd.*, de Winnipeg (Manitoba). Le fabricant est la société *Park-Ur-Self System Inc.*, de San Francisco, Californie (É.-U.).